Dernière mise à jour : 18 avril 2026

MÉTIERS DU BÂTIMENT |TRAVAUX PUBLIC

CAP

MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES

CAP
NIVEAU 3

EN APPRENTISSAGE

2 ANS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Professionnel Léonard de Vinci
79300 BRESSUIRE Tel : 05 49 74 33 11
Contact : Dominique Rambaud, animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de plomberie (intervention sur des compteurs d'eau, installation de salles de bains, de piscines…) dans une grande entreprise ou chez un artisan.

Dans les immeubles d'habitation, industriels ou commerciaux, il effectue des opérations de raccordement de canalisations du réseau d'eau à différents appareils sanitaires, systèmes industriels, installations privées… Il peut également réaliser des travaux de remise en état (réparation de robinets, résolution de problèmes de fuite d'eau, remplacement d'appareils…) liés à l'usure normale ou à la vétusté des installations.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Préparer une intervention
- Réaliser un ouvrage courant
- Réaliser des travaux spécifiques

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Plombier
- Agent d'exploitation de l'eau

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Sortie de Troisième, ou être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : plusieurs semaines par mois en centre de formation de septembre à mai, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale
Code RNCP : RNCP38305 - www.francecompetences.fr
Date d'enregistrement de la certification : 23/11/2023

POURSUITE D'ÉTUDES

- MC Maintenance en équipement thermique individuel
- BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée :

alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.
Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaitre les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

CFA ACADÉMIQUE POITIERS
Téléport 5 - LP2I 3ème étage - Avenue du Parc du Futur - 86130 Jaunay-Marigny
cfa.acad@ac-poitiers.fr

PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr